

# Le médiateur Santé

## Lille

### Description de l'action

Le médiateur santé a été, dans un premier temps, à titre expérimental, implanté dans un quartier de la Ville : Moulins (quartier en politique de la Ville) selon les éléments de contexte suivants :

Depuis la mise en œuvre du rSa en 2009, le public rSa du CCAS de Lille présente des difficultés complexes dont en priorité le logement et la santé. Ce qui nous conduit à l'accompagnement d'un public en difficultés quant à l'accès et le recours aux soins. En 2011, un projet a été initié par l'équipe de Moulins sur la thématique de la santé, nutrition et budget suite à des sessions de formation proposées aux équipes et d'un diagnostic des besoins du public.

Un travail est mis en place avec le public accompagné par les équipes territoriales du CCAS, sous forme d'ateliers. De ce fait, un maillage partenarial se construit, développement de certains partenariats suite au plan formation santé.

Cette dynamique partenariale est importante sur le quartier de Moulins avec la présence de la Maison dispersée (maison pluridisciplinaire de santé œuvrant notamment sur l'accès aux droits et aux soins), du Centre Psychiatrique d'Accueil et d'Admission de l'Hôpital St Vincent de Paul, de Médecin Solidarité Lille, ... renforcée par la mise en place du pôle ressources santé. La direction ayant une équipe emploi, il y a donc la présence d'un conseiller d'insertion professionnelle (chargée d'animation des dispositifs d'insertion professionnelle), spécialisée sur la filière santé/social au sein des équipes de Moulins.

Sur le quartier de Moulins, en 2013 : 986 allocataires du rSa ont été accompagnés par le CCAS de Lille, 177 familles ont été accompagnées dans le cadre de la prévention des expulsions et lutte contre l'habitat indigne, 34 ménages concernés par l'opération de démolition relogement (GPU) ont bénéficié d'un suivi

Les objectifs visés par la médiatrice santé pour le public orienté :

- participer à l'amélioration de l'état de santé des habitants de Moulins,
- écouter, informer, accompagner le public orienté et sa famille sur l'axe santé,
- participer à la mise en place d'actions collectives de santé (Journées thématiques santé, ateliers collectifs).

Le médiateur santé complète depuis mai 2012 une équipe composée de 6 référents rSa, 2 travailleurs sociaux et 1 conseiller d'insertion professionnelle. Il collabore également avec les équipes du service santé de la D2S (participation aux réunions d'équipe, formations, interventions, ...).

Ainsi les personnes suivies par la D2S, principalement des allocataires du rSa, et repérés par les professionnels pour des difficultés de santé sont orientées vers le médiateur santé qui propose un accompagnement global en lien avec ses collègues.

#### z Période

Depuis avril 2012

#### z Echelle de territoire concernée

Un ou plusieurs quartiers

#### z Porteur/pilote principal

Ville de Lille, direction des solidarités et de la santé (D2S)

#### z Rôle de la collectivité

- création du poste de médiateur (missions, champs d'actions, objectifs, ...),
- formation et accompagnement du médiateur santé dans le cadre de son travail,
- accompagnement du médiateur santé pour son orientation professionnelle,
- suivi et évaluation.

#### z Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : prévisionnel pour 2015 : 53 104€, budget prévisionnel 2015 pour 2 postes d'adultes relais

Contribution de votre collectivité : 7 039€

Principaux partenaires financiers : poste d'adulte relais financé par la DDCS et l'ARS

## Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

---

Le cadre de travail pensé de manière adaptée au besoin des personnes et innovant permettent un accompagnement global de la personne renforcé, durable et à son rythme en complémentarité avec l'équipe d'action sociale.

Cette démarche est basée sur :

- la libre adhésion des personnes,
- un accompagnement renforcé (rythme de rencontres non imposés, établis avec les personnes en fonction de leurs besoins),
- pas de limite dans le temps,
- interface avec les professionnels de santé (maillage dans le réseau local),
- accompagnement physique dans les structures et/ou possibilité de visites à domicile.

Au 31 Décembre 2014, les 40 personnes, suivies par le médiateur santé, ont bénéficié d'accompagnements dans les domaines suivants : ouverture de droits et d'accès aux soins, souffrance psychique, bilan de santé, ophtalmologie, optique, rhumatisme, podologie, stomatologie (bouche et dents), addictologie, urgences, chirurgie. Ces problématiques de santé peuvent se cumuler sur une seule et même personne.

Après une évaluation très positive, la Ville de Lille a décidé de renouveler ce poste sur Moulins et d'en créer un autre au sein de 2 quartiers prioritaires (un mi-temps par quartier).

### z Pour plus d'informations

**Fatima Chehrouri**, Directrice des solidarités et de la santé

[fchehrouri@mairie-lille.fr](mailto:fchehrouri@mairie-lille.fr)